



Compte-rendu du Conseil d'Administration du 14 juin 2023

Membres du Conseil d'Administration

Participants

Patrick Labouyrie	Président
Kevin Dupuch	Vice-Président
Jean Scherer	Trésorier
Jean Michel Rousseau	Secrétaire Général
Kevin Claverie	
Pierre Doutreloux	

Absents excusés

Etienne Herber
Guillaume Lenoir
Hubert Roux

1. Projet « Olympiades de l'ACA » proposé par Aaron Rullan

Aaron Rullan, instructeur salarié pour la période estivale, est invité à la réunion pour présenter sa proposition d'Olympiades de l'ACA.

Aaron rappelle que dans le cadre de son contrat il lui avait été demandé de contribuer à la dynamisation de la vie du club ce à quoi vise cette proposition. Il propose ainsi d'organiser une journée événement ouverte à tous les élèves afin de développer la cohésion et la connaissance mutuelle entre eux ainsi que la connaissance du club et de la zone de vol.

Cette journée ciblée le samedi 1^{er} ou le dimanche 2 juillet pourrait comporter

- Un rallye photo aérien (en Cessna avec instructeur à bord) et au sol
- Un QCM aéronautique type BIA
- La préparation d'une navigation simple sur papier
- Une petite épreuve sportive
- Un piquenique le midi
- Un barbecue le soir avec remise des prix qui pourrait être ouvert à tous les membres du club.

Le Conseil d'Administration remercie Aaron pour sa proposition et en adopte le principe. Le club apportera sa contribution pour le piquenique du midi et offrira un ou deux vols de découverte sur Miss Clémentine pour les gagnants et des goodies pour l'ensemble des participants.

Aaron assurera l'organisation de la journée. Il réalisera dans un premier temps un sondage auprès des élèves sur leurs souhaits de participation. Nous contacterons également rapidement Yannick Breton et Jean-Louis Carrasco sur la possibilité de prévoir un barbecue en soirée.

2. Activité et finances au 31/5/2023

L'année 2023 se poursuit avec un bon niveau d'activité. 1175 heures de vol ont été réalisées au 31 mai contre 1072 en 2022. Nous enregistrons 1330 heures à mi-juin et sommes bien dans la ligne des 3000 heures.

L'instruction, en hausse de 15% avec 465 heures réalisées contre 406 en 2022, s'établit à 40% de l'activité globale. 82% des heures d'instruction l'ont été sur avion (381 heures) et 18% sur ULM (84 heures).

71 heures ont été réalisées en vol de découverte contre 41 en 2022 et 70 heures en vol à partage de frais élargis Wingly.

Sur le plan financier, le montant des dépenses sur la période est en nette augmentation passant de 189k€ en 2022 à 273k€ au 31 mai 2023 (+44%).

Ceci est dû en particulier à l'achat des carburants (lié à une commande de carburant supplémentaire par rapport à 2022) passé de 58k€ à 89k€ avec une augmentation sensible constatée des ventes aux extérieurs. Signalons cependant que 30% des heures de vol du club sont désormais réalisées sur des appareils à moteur Rotax utilisant du carburant SP98.

Les autres postes notables de dépense sont

- l'entretien des appareils, passé de 71 à 74k€,
- l'achat de moteurs passé de 14,4 à 33,6k€,
- les formations FI liste 1 (Marchand et Rondi) auprès de l'ENAC 11,9 k€ dont 9,5 remboursables.

Il reste à venir le solde du moteur du BN et son installation pour 26k€ environ.

Les recettes s'élèvent quant à elles à 236k€ contre 197 en 2022 (+20%).

Le différentiel de trésorerie 2023 est donc pour le moment négatif de 36,5k€ et cette tendance devrait s'accroître avec, entre autres, le salaire de l'instructeur en CDD à verser durant l'été.

Comme nous l'avons anticipé dans le budget prévisionnel, l'exercice 2023 devrait bien être négatif.

3. Point sur l'arrivée de l'Elixir

Un site internet d'information aéronautique a indiqué récemment que « *face à de nouvelles exigences de l'Agence européenne de la sécurité aéronautique (EASA), Elixir Aircraft se voit contraint de rappeler tous les avions biplaces en service afin de procéder à une série de contrôles des aérostructures. Ces contrôles devront être réalisés par le constructeur lui-même, en usine, car ils nécessitent le démontage des avions.* »

Nous avons contacté Elixir Aircraft et il convient de préciser que cette exigence de l'EASA ne fait pas suite à un problème qui aurait été constaté sur un appareil mais à une volonté de cet organisme européen de s'assurer qu'aucun séparateur plastique n'a été oublié dans les structures composites ce qui pourrait nuire à leur performance. Elixir met au point un processus industrialisé pour être en mesure de prouver la qualité de l'exhaustivité de sa production.

Seuls les 6 premiers appareils mis en service sont concernés par le rappel de l'EASA. Le nôtre n'en fait pas partie, le processus de contrôle ayant déjà évolué depuis. Il devrait nous être livré au dernier trimestre 2023.

4. Point sur l'instruction

a. Formations BIA et formations ABL en été

L'examen du BIA vient de se dérouler et les résultats seront annoncés le 22 juin. Nous n'avons pas encore une visibilité précise sur les élèves qui souhaiteront poursuivre vers une formation ABL cet été mais cela devrait être assez limité, à préciser avec Christian Ramade et Yves Gherardi.

b. DTO et équipe d'instruction

L'équipe d'instruction s'est renforcée avec l'arrivée d'Aaron Rullan, en CDD pour 4 mois (jusqu'au 15 septembre) et de Victorien Marchand qui débute après sa formation liste 1. Par

ailleurs, Nawlan Rondi est en ce moment en formation liste 1 à l'ENAC et pourra rejoindre l'équipe en septembre.

Notons que notre DTO sera inspecté, comme prévu par les textes réglementaires, par la DSAC/SO au dernier trimestre pour s'assurer du bon respect de la réglementation en vigueur et de la qualité de la formation délivrée.

A ce propos, après plusieurs rappels effectués par Kevin Dupuch, Responsable Pédagogique, les instructeurs n'assurant pas la traçabilité exhaustive de leurs formations dans SMILE Formation seront suspendus de leurs fonctions au sein du DTO à compter du 1^{er} juillet prochain.

c. Liste d'attente pour la formation

L'évolution de l'équipe d'instruction et l'affectation d'élèves à l'ensemble des instructeurs ont permis de réduire sensiblement notre liste d'attente. Cette action se poursuit.

5. Maintenance des aéronefs

La révision du moteur du **Cessna F-BUBN** se poursuit et présente du retard. Le moteur devrait nous parvenir fin juin, permettant de terminer l'opération.

Le remplacement du moteur du **DR400 F-GBVT** est à prévoir à la fin de l'été. Il convient d'ici là de gérer son potentiel moteur au plus juste et de privilégier le KZ lorsque c'est possible.

6. Point sur l'état de la piste

Notre piste est en mauvais état et s'est dégradée ces derniers mois, en partie du fait de la sécheresse. Ce sujet devient préoccupant. La piste dépend du propriétaire de l'Aérodrome qui est la Mairie d'Andernos. Le Président Patrick Labouyrie a plusieurs fois alerté la Municipalité et les Services Techniques sur cette question. Il va formaliser notre vision de la situation vers Monsieur le Maire par un courrier qui pourra lui être remis en main propre.

Afin d'envisager des travaux, la Mairie a déjà rencontré le Directeur de l'Aérodrome d'Arcachon qui a fait réaliser des travaux pour sa piste non revêtue et a sollicité leur prestataire afin qu'il établisse un devis.

Dans tous les cas de figure, le maintien de l'activité sera difficile durant les travaux de gros oeuvre. Un roulage et un compactage sont peut-être à prévoir en attendant des travaux plus lourds.

Dans l'immédiat, il est préférable d'éviter les décollages et atterrissages au centre de la piste.

7. Questions diverses

- Conformément à la réglementation du travail, l'entretien annuel d'Elodie Laffitte, notre secrétaire, a été réalisé le 4 mai 2023.

**Prochaine réunion du Conseil d'Administration
à définir à la rentrée 2023**